

LE TRANSFERT ET LE SUJET SUPPOSÉ SAVOIR¹

Cédric LEVAQUE²

Communications lors du séminaire des membres 2015-2016

A persuader l'autre qu'il a ce
qui peut nous compléter,
nous nous assurons de pouvoir
continuer à méconnaître précisément
ce qui nous manque »³.

J. Lacan

« Pour se constituer comme analyste,
il faut être drôlement mordu ;
mordu par Freud principalement,
c'est-à-dire croire cette chose absolument
folle qu'on appelle l'inconscient et que j'ai
essayé de traduire par le sujet-supposé-savoir »⁴

J. Lacan

INTRODUCTION

Ce soir, Vanessa Greindl et Didier Ledent m'ont invité de m'entretenir avec vous à propos de ces deux notions que sont le transfert et le sujet-supposé-savoir. D'emblée, je vous concède que mon approche ne sera nullement exhaustive tant il y aurait à dire concernant ces deux concepts. Aussi, je vous propose de cheminer, pas à pas et de commencer tout simplement mon propos à partir de l'apport freudien concernant le transfert, propos qui nous mènera logiquement à la notion de sujet-supposé-savoir développée par Lacan.

¹ Conférence faite lors du séminaire des membres d'EaB, le 25 janvier 2016. Le style oral de ce texte a été maintenu

² Cédric Levaque, psychologue, analyste membre d'Espace analytique de Belgique et Espace analytique France.

³ J. Lacan, Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, (1964-1965) Paris, Seuil, 1973, p. 121

⁴ J. Lacan, « Clôture des Assises sur la passe », janvier 1978, Lettres de l'École freudienne de Paris, n°23, 1978.

LE TRANSFERT CHEZ FREUD

Tout d'abord, il serait faux d'affirmer que Freud a découvert le transfert. Il est par contre tout à fait exact d'indiquer qu'il en a constaté sa présence, son action et ses effets chez les patientes hystériques qui le consultaient. C'est en effet à partir de ses observations et de son écoute que Freud a mis en évidence cette fonction capitale de dépendance à l'autre, voire même d'aliénation. Nous pourrions même avancer l'idée que la théorie élaborée par Freud n'est pas celle du transfert mais bien celle de la « névrose de transfert » ; théorie qui, par ailleurs, évoluera tout au long de son œuvre. Nous verrons tout à l'heure comment, chez Lacan, « *la névrose de transfert trouve son issue dans le transfert d'objet, du fait de la chute du semblant d'objet qu'incarne l'analyste* »⁵. Mais, ça, ce sera pour tout à l'heure.

Pour l'instant, gardons simplement à l'esprit qu'avec Freud, le transfert ne se réduit nullement à l'expression de sentiments, d'affects ou d'émotions car il est, avant tout, déterminé symboliquement par l'inconscient. Je veux dire par là que le transfert concerne le rapport au savoir inconscient. Ce point est très important car, c'est ce rapport au savoir inconscient qui nous intéresse dans notre travail en tant qu'analyste.

Aussi, grâce à l'écoute freudienne mais également, grâce à ses erreurs et, plus encore, grâce aux élaborations qu'il a su tirer de ses erreurs (pensez par exemple au cas Dora), nous savons que le transfert est avant tout un déplacement, un transfert de représentations et d'affects ; autrement dit, un transfert de contenus du désir inconscient. C'est à l'analyste que revient la tâche d'entendre ces représentations et non la résistance en elle-même. Comment ? D'une part en consentant à reconnaître, qu'en tant qu'analyste, il ne sait pas ce que son analysant lui adresse et ce, même si ce dernier lui suppose un savoir (autrement dit il faut se dégager d'une envie de comprendre) ; d'autre part, en consentant à un décalage qui permet à l'analyste de repérer que, si quelque chose se « joue » en séance, c'est avant tout sur une autre scène que cela se déroule et non dans l'ici et maintenant de la séance.

Je viens d'évoquer à l'instant le terme de résistance. Il est vrai que Freud, tout comme Lacan d'ailleurs, ont d'emblée mis en exergue que le transfert opère telle une résistance au progrès du dévoilement de l'inconscient en opposant un obstacle à la chaîne associative. Toutefois, dès 1912⁶, Freud reconnaît que le transfert est un passage obligé tant il est le moteur même de la cure analytique. Aussi, le transfert, même sous cette forme de résistance, devient-il nécessaire pour la cure dans la mesure où elle lui donne son visage actuel. Ceci nous renvoie à la dialectique freudienne du désir actuel et du désir refoulé. Raison pour laquelle, Freud rajoute cette phrase devenue célèbre : « *nul ne peut être tué in absentia ou in effigie* ». Phrase que nous pouvons

⁵ 5 Porge, E., Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2000, p. 271.

⁶ Freud, S., « Sur la dynamique de transfert », (1915), La technique psychanalytique, Paris, P.U.F., 2004.

comprendre comme ceci : il faut une présence réelle, celle de l'analyste, pour que la chaîne associative fonctionne, que la cure s'entame et ce, même si cette présence sera source par ailleurs de résistance.

Freud nous a également transmis que le transfert représente un retour exigible et nécessaire à l'infantile. Attention, il ne s'agit pas ici d'analyser la névrose infantile, mais les effets de cette névrose infantile chez l'adulte, et cela, à partir de la médiation du souvenir qu'il en a. Lors de cette « régression » qui opère donc jusque dans l'infantile, le transfert s'apparentera à un transfert d'objet, ayant pour volonté de confondre l'analyste avec l'objet des motions affectives de l'analysant, permettant ainsi à ce dernier, dans le champ du transfert, de faire un avec l'analyste. La scène du transfert est donc une scène de symbiose, de symbiose infantile nous dit Freud tant le patient s'efforce de ne pas sortir de la scène du passé. Ce qui importe pour nous ici, c'est la façon dont les souvenirs auront été organisés et métabolisés par l'analysant sous forme d'une contrainte de répétition.

Dès lors, si le transfert constitue bien une résistance, gardons à l'esprit qu'il ne s'agit toutefois aucunement d'une résistance à l'analyste mais bien d'une résistance à la remémoration, c'est-à-dire à pouvoir temporaliser, historiciser, ce qui se répète dans l'espace de la séance, dans l'espace de la cure. Lorsque j'avais à l'instant l'idée que le transfert s'apparente à un transfert d'objet sur la personne de l'analyste, je vous propose donc de mettre ici essentiellement l'accent sur la dimension temporelle de ce transfert. En effet, l'analyste, en tant que tierce personne, est le support des représentations de scènes passées qui se répètent compulsivement dans l'espace de la séance analytique. Dès lors, l'axe du transfert n'est pas tant à concevoir de manière objectal mais bien plutôt de manière temporel.

Vous l'entendez, avec Freud, la notion de transfert est un processus structurant l'ensemble de la cure sur le prototype des conflits infantiles. Cette conception du transfert conduira Freud au dégagement de la notion de « névrose de transfert » ; névrose de transfert décrite telle une maladie artificielle qui se déploie sur la scène analytique.

Enfin, selon Freud, ce qui est essentiellement transféré, c'est la réalité psychique du sujet, c'est-à-dire son désir inconscient. Les manifestations transférentielles ne sont donc pas à entendre comme des répétitions à la lettre mais bien comme des équivalents symboliques. Grâce à l'apport de l'enseignement de Lacan, nous savons que la psychanalyse et dès lors, la relation transférentielle, sont des relations de langage où la parole y prend une valeur singulière. Aussi, nous pourrions en déduire que lorsqu'il y a langage, il y a transfert. Dans cette perspective lacanienne, vous percevez ainsi combien ce n'est plus le transfert qui manifeste une résistance mais bien ce qui, dans le discours s'avère résister à la parole, au dire et ce, au point de produire du

symptôme. Autrement dit, ceci nous amène à concevoir le transfert comme étant un symptôme de la parole véhiculant, dans le champ de la psychanalyse et de la demande, un désir inconscient.

LE TRANSFERT CHEZ LACAN

Voici une transition qui me permet ici de clôturer, trop rapidement j'en conviens, l'apport freudien concernant le transfert et d'aborder maintenant le versant lacanien qui nous mènera jusqu'à la notion de sujet-supposé-savoir.

« *Au commencement de la psychanalyse est le transfert. Il l'est par la grâce de celui que nous appellerons à l'orée de ce propos : le psychanalysant.* »⁷ C'est au travers de ce style biblique que Lacan indique le caractère inéluctable du transfert en psychanalyse. Dans la continuité de l'œuvre de Freud, nous remarquons combien, pour Lacan, ce phénomène du transfert est bel et bien constitué d'un ensemble de contradictions. Mais, comme le dit Lacan, « *Ce n'est (donc) pas parce l'inconscient ne connaît pas la contradiction que le psychanalyste est autorisé à se laver les mains de la contradiction* »⁸. Mais de quelles contradictions s'agit-il ici à propos du transfert ? Eh bien du fait que ce transfert est tantôt une résistance au travail autrement dit, une fermeture de l'inconscient tantôt gage de l'ouverture de l'inconscient ; qu'il relève tantôt d'un amour authentique et tantôt d'une imposture ; ...

A nouveau, vous imaginez bien que j'ai dû poser des choix pour mon intervention de ce soir. Aussi, ferai-je l'impasse des premières années de l'enseignement de Lacan à propos du transfert et je vous propose de simplement débiter avec le séminaire de 1960-1961 intitulé, à juste titre, Le transfert⁹.

LACAN, LE SEMINAIRE VIII : LE TRANSFERT (1960-1961)

Dans ce séminaire, Lacan rappelle d'emblée combien le transfert relève avant tout de l'« imparité » ; entendez par-là que le transfert n'est pas un rapport intersubjectif, un rapport de personne à personne, de moi à moi. Autrement dit, l'analyse n'est en rien une expérience où le transfert et le contre-transfert se répondent. En effet, selon Lacan, la référence au contre-transfert relève avant tout d'un alibi par rapport à ce qui constitue l'axe véritable de l'analyse, à savoir le désir de l'analyste. Cette notion de désir de l'analyste est décrite par Lacan dès 1960 comme étant le véritable ressort du transfert tant ce « désir de l'analyste » relève d'une disparité subjective. Comme l'écrit M. Safouan, « Aussi faut-il que l'analyste sache limiter le sien à n'être que l'espace

⁷ Lacan, J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école », Autres écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 247.

⁸ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XV, L'acte psychanalytique, leçon du 24 janvier 1968, Association Lacanienne Internationale, 2001, p. 203.

⁹ Lacan, J., Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert, Paris, Seuil, 1991, p.315.

où résonne le Che Vuoi ? Dans ce sens, oui, on peut dire qu'il doit veiller à éviter le contretransfert, c'est-à-dire à veiller à ce que son désir à lui n'intervienne pas autrement que dans la direction de la cure. Du coup tombe la conception du transfert comme dynamique intersubjective : puisqu'il y va du rapport de l'analyste non pas en tant qu'il est autre, mais en tant qu'il occupe la place de l'Autre comme lieu de langage. (...) Reste à savoir pourquoi le rapport discursif à celui qui occupe la place de l'Autre est de nature à engendrer un amour dit de transfert. »¹⁰

Afin d'aborder, en 1960-1961, cette question topique du transfert, Lacan prendra appui sur ce texte écrit par Platon qu'est Le Banquet. Pour rappel, cet écrit est principalement constitué du compte rendu d'une soirée où huit convives font, chacun à leur tour, un éloge portant sur la nature et les qualités de l'amour. L'originalité de l'approche lacanienne consiste ici à mettre Socrate, une des huit personnalités du récit, à la place de celui qui interprète les désirs de ses condisciples. Devenu ainsi « psychanalyste », Socrate peut signifier à Alcibiade que le véritable objet de son désir, ce n'est pas lui, Socrate, mais Agathon. A travers cette lecture du Banquet de Platon, que Lacan compare ici à une sorte de compte rendu de séances d'analyse, Lacan indique combien cet opérateur majeur de l'acte analytique qu'est le transfert est bel et bien un artifice, un leurre, puisqu'il se porte inconsciemment sur un objet pour mieux en refléter un autre. En cela Lacan est d'ailleurs on ne peut plus freudien ; ce dernier indiquant, déjà en 1895 dans Etudes sur l'hystérie, que le transfert se présente avant tout sous un « faux rapport » relevant de la « mésalliance »¹¹.

A partir de ce séminaire consacré au transfert, si pour Lacan la référence au savoir devient essentielle, je dirais que celle de la supposition au savoir devient, quant à elle, fondamentale. Selon Lacan, tel Socrate, l'analyste est interpellé, en tant que sachant et « c'est à la place même où nous sommes supposé savoir que nous sommes appelés à être et à n'être rien de plus, rien d'autre que la présence réelle et justement en tant qu'elle est inconsciente »¹². Notez qu'à cette époque, Lacan n'a pas encore véritablement théorisé cette notion de sujet-supposé-savoir. Mais celle-ci ne saurait tarder.

LACAN, LE SEMINAIRE IX : L'IDENTIFICATION (1961-1962)

Effectivement, dès les deux premières leçons du séminaire de l'année suivante consacré à L'identification, Lacan introduit la formule du sujet-supposé-savoir. Certes, en soi, cette notion de sujet-supposé-savoir n'est pas neuve. Par le passé, Lacan avait déjà souligné ce préjugé sur lequel est fondée cette phénoménologie qui consiste à supposer un sujet au savoir ou un savoir au sujet.

¹⁰ Safouan, M., Lacaniana. Les séminaires de Jacques Lacan. 1953-1963, Paris, Fayard, 2001, p.158.

¹¹ Freud, S., « Psychothérapie de l'hystérie », Etudes sur l'hystérie, Paris, P.U.F., 1956, p. 246.

¹² Lacan, J., Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert, Paris, Seuil, 1991, p.315

En effet, pour que débute une cure psychanalytique, il ne suffit pas que le sujet souffre ; encore faut-il que cette souffrance s'articule chez le sujet sous la forme d'une question sur lui-même à laquelle il ne peut répondre. A partir du moment où cette articulation s'établit, le sujet, futur analysant, fera l'hypothèse d'un savoir qui pourrait répondre à la question qu'il se pose. Il fait l'hypothèse de ce que Lacan va nommer formellement en 1961, le sujet-supposé-savoir. Ce sujet-supposé-savoir émerge donc de par la position d'ignorance que prend le névrosé. Comme je l'ai déjà indiqué, le transfert apparaît toujours comme la manifestation d'une opération qui relève de la tromperie. Insidieusement, j'énonce ici une articulation entre le transfert et le sujet-supposé-savoir. Je dis insidieusement car en 1961, cette articulation n'est pas encore véritablement développée dans l'enseignement de Lacan. Elle devra attendre encore deux ans avant d'apparaître et être pleinement énoncée dans le séminaire *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*.

Pour l'heure, en 1961, ce préjugé du sujet-supposé-savoir est même plutôt dénoncé par Lacan. En effet, s'il s'agit, pour l'analysant, d'installer l'analyste en position de « sujet-supposé-savoir » en lui attribuant un savoir absolu, au sens hégélien¹³ du terme, nous devinons aisément que Lacan pose une motion de défiance, de suspicion à l'encontre de ce sujet-supposé-savoir. Aussi, Lacan décidera-t-il de complexifier quelque peu cette notion.

Pour comprendre cette complexification, il faut avoir à l'esprit que, dès novembre 1961, en dénonçant la notion de sujet-supposé-savoir, Lacan, du même coup, consent à renoncer à sa propre conception de l'Autre comme sujet : « *L'Autre n'est pas un sujet, c'est un lieu auquel on s'efforce, (dit Aristote), de transférer le savoir du sujet* »¹⁴. Aussi dorénavant, est-ce le sujet-supposé-savoir qui occupera cette place que Lacan appelait auparavant l'Autre en tant que sujet. L'Autre, quant à lui, je vous l'ai dit, devient un lieu, un lieu de signifiant et non plus un sujet. C'est d'ailleurs à cette époque, c'est-à-dire huit ans après le début de son enseignement, que Lacan énonce pour la première fois sa définition du signifiant représentant le sujet pour un autre signifiant¹⁵.

Tout ceci nous amène à envisager, le transfert, conçu par Lacan en 1961, comme relevant de « *l'amour adressé à du savoir* ». C'est d'ailleurs un des postulats de la psychanalyse, qu'il y ait quelque chose à savoir ; ne fût-ce que ce savoir troué. Notez également que dès cette époque, le sujet-supposé-savoir n'est plus la personne de l'analyste ; si c'était le cas, cela équivaldrait alors, nous dit Lacan, à une posture de toute-puissance voire, à une posture de maître de la part de l'analyste.

¹³ Hegel parle de « Savoir absolu » afin de désigner une certitude immédiate qui précède toute spécification.

¹⁴ Lacan, J., *Le Séminaire*, Livre IX, L'identification, leçon du 15/11/1961.

¹⁵ « Le signifiant, à l'envers du signe, n'est pas ce qui représente quelque chose pour quelqu'un, c'est ce qui représente précisément le sujet pour un autre signifiant » (6/12/1961).

Cette notion d'un sujet-supposé-savoir non substantifié n'évoluera plus guère et vous la retrouverez tout au long de l'enseignement de Lacan. A titre d'exemple, en 1967, dans son texte « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », Lacan expose clairement que le sujet-supposé-savoir est un pivot mis en position tierce entre l'analysant et l'analyste. Ou encore, en 1972 dans le séminaire *Ou pire...* où Lacan énonce que « *C'est le savoir qui est supposé. Supposé à qui ? Certainement pas à l'analyste mais à sa position.* »¹⁶ Gardons donc à l'esprit que le sujet-supposé-savoir ne se réduit nullement à être la personne de l'analyste.

LACAN, LE SEMINAIRE XI : LES QUATRE CONCEPTS FONDAMENTAUX DE LA PSYCHANALYSE (1964)

Deux ans plus tard, après les remous que nous connaissons dans le milieu psychanalytique français, Lacan donne, selon moi, l'un de ses séminaires les plus importants : *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Lacan prend le temps, en 1964 dans ce séminaire, de développer conjointement deux fonctions qui ne s'amalgament pas avec la personne de l'analyste mais dont l'une cause le transfert freudien et l'autre détermine la cure. Il s'agit d'une part du sujet-supposé-savoir et d'autre part du désir de l'analyste. Le transfert peut être ici considéré tel leur interface de par la mise en acte du sujet dans le langage. Je vous propose donc maintenant d'aborder ce concept fondamental qu'est le transfert, abord qui nous mènera donc vers une nouvelle articulation du sujet-supposé-savoir.

1. Transfert et répétition

Que pouvons-nous lire dans ce séminaire ? Tout d'abord, que si le transfert est articulé à la répétition, dans sa version retour des signifiants (le versant de l'automaton), alors ce transfert provoquera toujours la fermeture de l'inconscient. Ce versant du transfert a comme conséquence donc l'arrêt de la chaîne signifiante. « Le transfert est le moyen par où s'interrompt la communication de l'inconscient, par où l'inconscient se referme »¹⁷ affirme Lacan. Ou encore, « *le transfert - tel qu'on nous le présente, comme mode d'accès à ce qui se cache dans l'inconscient - ne saurait être que par lui-même une voie précaire* »¹⁸. Tel est une des doxas que nous pouvons retirer de ce séminaire : le transfert, c'est la fermeture de l'inconscient. Ici, Lacan est d'ailleurs on ne peut plus freudien dans ses propos. Souvenez-vous, dans *Au-delà du principe de plaisir*, Freud y relate les pires difficultés qu'il rencontre avec l'association libre alors qu'il ne rencontrait nullement ce problème à l'époque de l'hypnose lorsqu'il comblait les lacunes de la mémoire en écrivant les chapitres censurés par celle-ci. L'extériorisation du refoulement, ce que Freud nommait à l'époque de l'hypnose, l'abréaction, lui permettait en fait une continuité de l'histoire. Or, avec

¹⁶ Lacan, J. Le séminaire, Livre XIX, *Ou pire...*, leçon du 10 mai 1972, p. 312 (version de P. Valas).

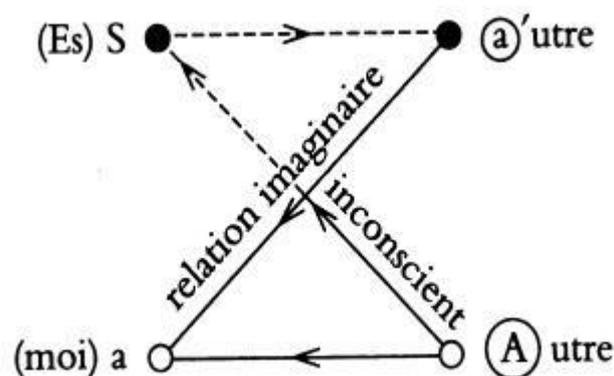
¹⁷ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 119

¹⁸ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 131.

l'association libre, (autrement dit la répétition comme retour des signifiants, l'automaton), il se produit l'inverse, à savoir une discontinuité puisque, comme vous le savez, dans une analyse, il y a de nombreux moments où il ne se passe pas grand-chose. Pensez par exemple à la clinique. Ne vous est-il jamais arrivé que quelqu'un vienne à votre consultation avec une demande tant sa souffrance était importante. A la première séance, il vous parle de tout cela, à la seconde, il ne sait plus quoi vous raconter. C'est la fermeture de l'inconscient, pour peu qu'il y ait eu, par ailleurs, une ouverture lors de la première séance. Donc, selon Lacan, le transfert, en tant que répétition, mène à l'arrêt de la chaîne associative, s'opposant ainsi au retour des signifiants.

Il faut reconnaître que cette idée du transfert comme fermeture de l'inconscient, est une idée relativement ancienne dans l'enseignement de Lacan. Je vous renvoie aux deux premiers séminaires ainsi qu'à son texte de 1951 « *Intervention sur le transfert* ».

Par exemple, dans le séminaire II *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, vous retrouvez assez explicitement cette articulation entre le transfert et la résistance au travail de l'association libre et ce, via le schéma L.



Dans ce schéma vous retrouvez le sujet (S) et l'Autre (A) qui sont ici simplement les deux coordonnées symboliques du schéma. Le sujet ne peut rencontrer la vérité de ce qu'il dit, autrement dit, l'énoncé sous-jacent dans ce qu'il adresse à l'Autre car en chemin, il rencontre une barrière. Le chemin pour atteindre l'Autre est donc inmanquablement interrompu par la barrière de l'imaginaire. Cette barrière de l'imaginaire est constituée d'un axe qui va de l'image du moi (a) aux objets libidinaux (a'). C'est sur cet axe que Lacan situait à l'époque le transfert en tant que phénomène imaginaire. C'est, si vous voulez, la dimension illusoire de l'amour entre le moi et ses objets. Si le transfert reste englué dans cet axe-là, il n'y aura pas de travail mais bien une résistance au travail. Lacan affirmera d'ailleurs que c'est l'analyste qui est l'agent de cette résistance s'il ne situe pas correctement en se positionnant sur cette axe-là. Dès le séminaire II,

nous retrouvions donc déjà cette idée qu'un des versants du transfert est la fermeture de l'inconscient.

Il faut dire qu'au début de son enseignement, Lacan expliquait certaines notions en situant habituellement l'obstacle dans un autre registre. Pensons au schéma L que je viens d'évoquer où l'on voit bien que le registre symbolique continuerait volontiers sa « route » s'il n'était barré, bloqué par le registre de l'imaginaire. Mais en 1964, dans le séminaire XI, Lacan procède cette fois-ci autrement. En effet, dorénavant, ce qui fait obstacle n'est plus à repérer à l'extérieur mais bien à l'intérieur même de l'inconscient : l'obstacle est inhérent au statut de l'inconscient. Autrement dit, l'inconscient n'est plus ici à concevoir uniquement sous l'angle de la chaîne signifiante mais bien sous l'angle d'une pulsation : avec une ouverture et fermeture.

2. Transfert et présence de l'analyste

Alors, à quoi Lacan relie-t-il cette ouverture ou cette fermeture de l'inconscient ? Sa réponse est on ne peut plus claire à nouveau : cela tient à la présence de l'analyste. En effet, selon Lacan, la fermeture de l'inconscient est le produit de la position de l'analyste et ce, bien au-delà de la séance. Il lie notamment cela à l'histoire du mouvement analytique. Si l'inconscient freudien naît avec Freud, dans ce séminaire, nous pouvons lire combien Lacan rompt distinctement avec la position post-freudienne qui conçoit le transfert tel un artefact du dispositif analytique. Pour Lacan, s'il est vrai que le transfert apparaît dans le dispositif analytique, il relève qu'il est faux de penser que rien ne s'en manifeste en dehors. Le transfert a toujours existé, envers le prêtre par exemple. Lacan va même jusqu'à dire que le modèle du transfert dans l'analyse n'est pas forcément différent du modèle naturel. Ce n'est pas donc le transfert qui spécifie la psychanalyse mais plutôt par exemple la manière dont l'analyste se positionne par rapport à ce dit transfert. Comment il opère avec lui ?

De plus, j'ajouterais ici que si Lacan affirme que le transfert existe indépendamment de la psychanalyse, il insiste toutefois pour affirmer qu'il n'en est rien de l'inconscient. Selon lui, l'existence de l'inconscient, au sens freudien de ce terme, naît avec la présence de l'analyste. Alors, vous me direz : « Mais où se logeait-il cet inconscient auparavant ? » Selon, Lacan : « *il est en attente dans l'aire du non né, du non réalisé* »¹⁹. Non réalisé dans le sens où c'est la position et l'écoute freudienne qui ont donné à cet inconscient un nouveau statut, bien différent de celui qui existait précédemment. En effet, depuis Freud, la parole du patient dissimule un savoir et une valeur thérapeutique. Et ce savoir se spécifie par le fait qu'il est méconnu du patient. Ce savoir insu, Freud l'a nommé l'inconscient. Freud est donc celui qui a inauguré, par son désir, par son écoute des patients hystériques, un champ inexistant jusqu'alors. Aussi, depuis Freud, et avec

¹⁹ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p. 25.

l'apport de Lacan, « *l'inconscient est (devenu) la somme des effets de la parole sur un sujet, à ce niveau où le sujet se constitue des effets du signifiant* »²⁰. La relation du sujet au signifiant est en effet le repère à mettre au premier plan dans la théorie psychanalytique lacanienne car il est notamment constituant de la fonction de l'inconscient. Aussi, de notre position dans l'écoute, de notre éthique dans la rencontre, nous ne cessons, dans notre travail avec les patients, d'être vigilants aux divers rejets et aux divers ratages qui révèlent l'inconscient. Mais attention, dans ce séminaire de 1964, Lacan signale toutefois que ce champ de l'inconscient, inauguré par le désir de Freud, peut se refermer à n'importe quel moment.

Entendons cette fermeture :

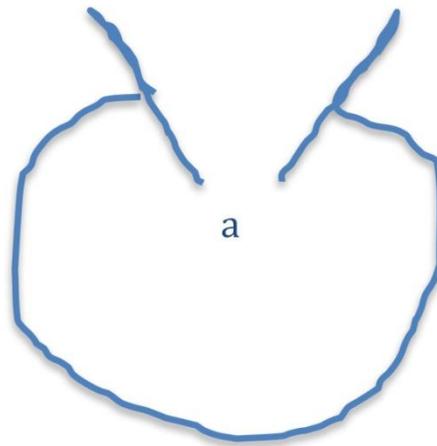
- pour ce qui se joue dans le cadre même de la cure analytique : l'analyste peut ne plus être à la bonne place et favoriser la fermeture de l'inconscient, autrement dit favoriser le registre imaginaire
- pour ce qui se jouait à l'époque pour Lacan au regard de l'IPA, à savoir la dérive de l'ego *psychology* où prédominent à l'évidence les fonctions du Moi.
- mais ne pouvons-nous pas aussi concevoir cette fermeture à l'heure actuelle, eue égard à la place que prend de moins en moins aujourd'hui la psychanalyse dans champs du social dont, elle est de plus en plus éjectée (université, lieu de soin, etc.).

Lacan ponctue sa leçon du 15 avril 1964 en disant ceci : « *Mais ce n'est pas tout ce que j'ai à vous montrer, car ce n'est pas ce qui cause radicalement la fermeture que comporte le transfert. Ce qui le cause, et qui sera l'autre face de notre examen des concepts de transfert, c'est - se rapportant au point d'interrogation inscrit dans la partie gauche, partie ombre, réservée - ce que j'ai désigné par l'objet a* »²¹. Voilà comment se ponctue donc la dixième leçon avec la notion d'objet *a* lancée pour la première fois en pâture à l'auditoire : « Vous voulez savoir ce qui cause la fermeture de l'inconscient, eh bien je vais vous le dire, c'est l'objet *a* ». Il faudra en effet parcourir la leçon suivante pour retrouver un petit développement de ce qui est ainsi ici évoqué de manière si brève. Lacan y avance ceci : « *Nous pouvons concevoir la fermeture de l'inconscient par l'incidence de quelque chose qui joue le rôle d'obturateur - l'objet a, sucé, aspiré à l'orifice de la nasse* »²². La nasse. Voilà un modèle topologique, la nasse donc, qui, il faut le reconnaître, n'est en fait guère familier de prime abord pour un analyste car elle relève plus de l'usage quotidien du pêcheur de langouste.

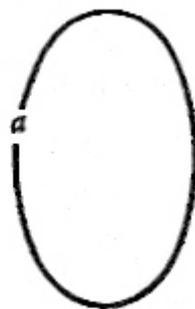
²⁰ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p. 116.

²¹ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p. 121.

²² Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p. 132.



La nasse, ce modèle topologique, est constituée en fait de deux cloisons situées de part et d'autre d'un orifice. C'est ça une nasse. Les langoustes entrent par l'orifice et se trouvent bloquées dans un système duquel elles ne peuvent plus sortir. En fait, la nasse est un récipient sans couvercle, sans bouchon ; donc, pas totalement fermé mais dont toutefois vous ne pouvez pas sortir. L'obturateur de cette nasse nous dit Lacan, c'est l'objet a . Dans l'exemple de la langouste, c'est la langouste elle-même qui obture l'appareil ; C'est la langouste, en tant qu'objet a lui-même qui, étranger au système (à la nasse donc), le bloque parce qu'absorbé par lui. L'idée étant pour Lacan qu'en absence de cet objet a , il y aurait une ouverture de l'inconscient permettant ainsi à l'automation, autrement dit l'association libre, de continuer.



Ibidem, p. 131.

3. Transfert et mise en acte de la réalité de l'inconscient

Tout ce que je viens d'avancer jusqu'à présent concerne le transfert causant une fermeture de l'inconscient et ce, en lien avec le versant de la répétition liée à l'automaton et à l'arrêt de la chaîne signifiante. Je vous propose d'aborder maintenant l'autre versant du transfert, celui qui est en lien avec la répétition comme ratage, comme tuché c'est-à-dire, le transfert comme mise en acte de la réalité de l'inconscient. Rassurez-vous, je reviendrai sur cette dernière phrase afin de l'expliciter dans un instant. Par ailleurs, j'attire ici votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas

encore du transfert en tant qu'ouverture de l'inconscient. J'aborderai ce troisième aspect du transfert un peu plus tard.

Pour l'instant, partons de l'idée que penser le transfert comme « *mise en acte de la réalité de l'inconscient* »²³ nécessite de s'appuyer sur l'idée freudienne que la répétition est toujours en rapport avec l'objet perdu. Vous le savez, depuis Freud, la répétition est liée à la perte de l'objet de satisfaction. Freud a en fait inventé cette fiction de l'existence d'une satisfaction mythique, inégalable, car cela lui permettait d'une part, de rendre compte de l'existence d'un objet perdu et, d'autre part, de différencier cette satisfaction première de toutes les autres qui suivront et qui s'y compareront. En fait, pour Freud, la perte de cet objet initie un mouvement vain et répétitif de recherche vers cet objet pour constater qu'il n'existe pas. Cette répétition est ce que nous appelons, nous analyste, le désir. Cet objet perdu au sens freudien, deviendra dans le lexique lacanien un objet annulé, barré par le langage et ce, même si pour Lacan, la répétition ne cesse de courir derrière. Cet objet perdu est donc à la fois moteur du mouvement et en même temps initiateur, cause, de ce mouvement. Cet objet impossible à atteindre, cet objet en tant que réel, c'est l'objet *a*.

Selon Lacan, cette rencontre manquée s'est d'abord présentée dans l'histoire de la psychanalyse à Freud sous la forme du traumatisme. Quand Lacan parle de trauma et le met en relation avec l'objet perdu et la rencontre manquée, force est de constater que nous sommes ici plutôt dans le registre du manque. Du style : là où il devrait y avoir quelque chose, il n'y a rien. Tel est le trauma inaugural, de structure. Notez qu'il y a également une autre version freudienne du trauma : celle du trauma en tant qu'excès (cf. *Au-delà du principe de plaisir de Freud*). Alors, comment ici, dans ce séminaire, nous situer entre ces deux versions du trauma? Eh bien, Lacan nous précise que la répétition dans son lien à l'objet *a* effectivement une double face :

- d'une part, l'attraction par l'objet. Ceci nous renvoie à la recherche vaine et répétée de l'objet encore et encore et ce malgré l'aspect décevant de la répétition puisqu'elle rate l'objet. Ce qui nous mène ici par exemple à la structure du désir de l'hystérique : l'insatisfaction.
- d'autre part, l'évitement de l'objet. Le sujet évitant ici la rencontre traumatique avec l'objet notamment parce que cette mauvaise rencontre relève de l'excès.

Vous l'entendez, pour Lacan, ce mouvement de la répétition est donc double : il évite ce qui est supposé être en son centre (à savoir l'objet) et, en même temps, il ne peut s'empêcher de toujours revenir à cette recherche manquée.

²³ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p. 133.

Et le transfert dans tout cela me direz-vous ? Eh bien, Lacan articule la répétition au transfert en proposant l'idée que « *Le transfert est à la fois obstacle à la remémoration, et présentification de la fermeture de l'inconscient, qui est le manque, toujours à point nommé, de la bonne rencontre* »²⁴. Pour le dire autrement, nous pourrions dire que la répétition évite tandis que le transfert présente, c'est-à-dire que ce que la répétition évite, le transfert fait qu'on le rencontre. Ceci nous permet ici de bien saisir que le transfert n'est pas une répétition²⁵ mais bien une fermeture de l'inconscient.

Concernant toutes ces réflexions sur la question du transfert comme vérité ou mensonge, illusion ou détenteur de quelque chose de réel, Lacan finit par conclure que le transfert n'est pas la mise en acte d'une illusion mais la mise en acte d'une réalité ; qu'il ne s'agit aucunement d'une réalité objective mais d'une réalité particulière, la réalité de l'inconscient.

4. Transfert et ouverture de l'inconscient

Abordons maintenant sans plus tarder le dernier aspect du transfert, celui qui nous intéresse peut-être le plus : le transfert en tant qu'ouverture de l'inconscient. C'est cet aspect du transfert qui nous permettra de rejoindre l'un des thèmes de la soirée, à savoir la notion de sujet-supposé-savoir. Je l'ai dit tout à l'heure, pour Lacan, la présence de l'analyste joue un rôle important concernant la pulsation temporelle de l'inconscient. Lacan va ici développer plus en avant son propos en affirmant que le pivot du transfert, qui correspond à l'ouverture de l'inconscient, c'est le sujet-supposé-savoir. « *Le transfert est impensable, sinon à prendre son départ dans le sujet-supposé-savoir.* »²⁶ Ce type de transfert, déclenché par la présence du sujet-supposé-savoir, n'est plus à repérer dès lors dans le registre de l'imaginaire mais bien dans le registre du symbolique.

Lacan reprend donc ici cette idée du transfert en rapport avec le savoir, savoir qui est supposé. Se faisant, cette approche lui permet notamment d'opérer un déplacement concernant la question des affects. Qu'est-ce à dire si ce n'est à rappeler que, lorsque nous parlons de relation transférentielle entre un sujet et l'Autre qu'incarne l'analyste, ce que nous entendons par amour de transfert n'a rien avoir avec un transfert amoureux car être amoureux de l'analyste, représente plutôt l'échec du transfert. Aussi, l'amour de transfert n'est pas un amour adressé à une personne mais bien à un savoir. Si le transfert relève bien d'un phénomène subjectif, c'est-à-dire relevant du

²⁴ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p.133.

²⁵ 5 « Il est monnaie courante d'entendre, par exemple que le transfert est une répétition. Je ne dis pas que ce soit faux, et qu'il n'y ait pas de répétition dans le transfert. Je ne dis pas que ce ne soit pas à propos de l'expérience de transfert que Freud ait approché la répétition. Je dis que le concept de répétition n'a rien à faire avec celui de transfert » Lacan, J., Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Séminaire XI, Paris, Seuil, 1973, p.34.

²⁶ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p. 210. La pagination n'est pas exacte

sujet, il ne s'inscrit en rien, comme je l'ai déjà dit, dans le cadre de l'intersubjectivité²⁷. L'intersubjectivité est par ailleurs ce qu'il y a de plus étranger à la rencontre psychanalytique.

Alors, me direz-vous, comment se produit ce déplacement du transfert imaginaire vers l'installation du sujet-supposé-savoir, autrement dit d'un transfert symbolique ? Je vous dirais que ce déplacement se produit, notamment, grâce à la présence et au désir de l'analyste (à ne pas confondre avec le désir d'être analyste). Si nous partons de l'idée qu'il n'y a pas d'intersubjectivité entre l'analysant et son analyste, alors, l'analysant adresse d'abord et avant tout une demande à un X, à une image de ce qu'il se fait de la psychanalyse. Par contre, l'analyste, par sa présence réelle, sa parole et son désir d'analyse d'une part, ramène l'adresse de son analysant au lieu de l'Autre ; et, d'autre part, s'adresse non à l'image de son analysant mais au sujet représenté qu'il est par les signifiants qu'il énonce. C'est ce type de présence et de désir avisé de la part de l'analyste qui favorisent selon moi la mise en place du transfert symbolique, représenté ici par la notion sujet-supposé-savoir.

Si dans ses premiers séminaires, Lacan ne reliait pas le transfert au sujet-supposé-savoir, dès 1964, il affirmera que l'éthique et la position de l'analyste permettent la présence du sujet-supposé-savoir²⁸. Dorénavant et jusqu'à la fin de l'enseignement de Lacan, le sujet-supposé-savoir façonnera l'axe autour duquel tournera la notion de transfert.

LACAN, SEMINAIRE XII : PROBLEMES CRUCIAUX POUR LA PSYCHANALYSE (1964-1965)

Parmi les ancrages thématiques du séminaire de l'année suivante, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, seront mis au travail « la dimension de l'identification, du trait, du faire-un qui renvoie au sujet, à son rapport au savoir, donc au "sujet-supposé-savoir" »²⁹. Le faire-un ! Vous le savez, dans la clinique de la névrose, le rapport du sujet au savoir relève du fantasme de l'unité : pensez ici au fait que le névrosé est toujours acculé aux seules certitudes qu'il tire de ses fantasmes. Cette unité, à laquelle fantasmatiquement le sujet aspire dans le savoir, a toutefois un prix ; prix que nous pouvons notamment repérer au travers de l'émergence du symptôme. Aussi, à l'avènement de la fin de la cure analytique, nous sommes en droit d'attendre, à tout le moins du jeu de l'analyse, une rupture au sein de cette unité fantasmatique. Cette rupture ayant pour conséquence, nous dit Lacan, le dévoilement de ce simulacre³⁰ qu'est la supposition d'un savoir.

²⁷ Cette disparité subjective est un fait de structure car le sujet n'est pas représenté par un autre sujet mais par un signifiant et ce non pour un autre sujet, mais pour un autre signifiant.

²⁸ Il affirmera également que dès qu'il y a quelque part ce sujet-supposé-savoir, il y a transfert et ce, même si l'analysant est souvent loin de donner cette place à l'analyste quand il commence son analyse. Nous aborderons ce point un peu plus en avant dans notre propos.

²⁹ Assoun, P.L., Dictionnaire des œuvres psychanalytiques, Paris, Puf, 2009, p. 979.

³⁰ e signifiant, le simulacre, est celui que Lacan utilise en 1964 à propos de cette position de « faire semblant » qui se constitue dans le champ du transfert. Le simulacre n'étant nullement le mensonge

En effet, l'unité du sujet supposé au savoir, qui résiste donc à la division subjective, se voit, en ces temps de la fin de l'analyse, désarticulée par l'émergence d'un nouveau savoir. Ce nouveau savoir ne suppose plus indubitablement un sujet par anticipation (le sujet-supposé-savoir) mais se caractérise plutôt par le fait d'être un savoir sans sujet qui existe grâce à la liaison d'un signifiant à un autre. Autrement dit, en ces temps de la fin de son analyse, le sujet névrosé consentira dorénavant à être représenté par un signifiant pour un autre signifiant. Tel est l'axiome lacanien concernant le sujet. Pour le dire autrement, au terme de son analyse, l'analysant consent à ne plus attendre qu'il y ait un signifiant qui lui signifiera, une fois pour toute, sa vérité.

Tout ceci est, on ne plus prépondérant et primordial, pour tout analyste. Ce dernier, dont nous sommes en mesure d'attendre qu'il ait mené à son terme au moins une tranche d'analyse, a à être garant, de par son expérience personnelle notamment, qu'aucune somme de la dialectique entre le savoir et la vérité ne sera jamais de son ressort. Tel est l'un des fondements essentiels de la fonction qu'occupe l'analyste dans le champ du transfert avec son analysant.

Il y a un instant, j'ai utilisé la formulation « *le jeu de l'analyse* » pour évoquer la cure analytique. Cette expression lacanienne vous pouvez la retrouver également dans ce séminaire, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, lors de la séance du 19 mai 1965. Lacan y évoque cette métaphore du jeu pour rendre compte de la radicalité du rapport au savoir dans l'analyse. L'analyse y est décrite tel un jeu mais un jeu d'un genre singulier. « *Ce jeu de l'analyse s'institue notamment d'une règle qui exclut le sexe en tant que point d'accès. Ainsi posé, le jeu se réduit au rapport du sujet au savoir, et ce rapport ne peut avoir qu'un seul sens, celui de l'attente.* »³¹ L'attente de quoi me direz-vous ? Eh bien tout simplement nous dit Lacan, l'attente de sa place dans le savoir. Vous imaginez aisément combien la passion du jeu affleure d'autant plus que, face au sujet-supposé-savoir, l'analysant se pose comme celui qui espère savoir, voire qui saura au terme de son analyse. En poursuivant la métaphore, Lacan se pose la question suivante : si la psychanalyse comporte toutes les caractéristiques du jeu car elle se déroule à l'intérieur de règles, comment l'analyste mène-t-il ce jeu et quelle place doit-il y occuper afin qu'il se déroule de manière correct ? Lors d'une cure analytique, il y a en substance deux joueurs dont le rapport relève avant tout du malentendu propre à l'imparité de leur place. En effet, l'un occupe la position du sujet-supposé-savoir alors que **pour** l'autre nous dit Lacan, il s'agit d'un, « *sujet (qui) ne s'isole que de se retirer de tout soupçon de savoir.* »³² Ce rapport d'imposture, ce simulacre, se révèle être ici une nécessité car si le sujet-supposé-savoir est présent, c'est afin de permettre **que** de la rencontre entre le sujet et le savoir émerge le constat suivant : au niveau du savoir, il n'y a pas à supposer de sujet, car il ne s'y loge qu'une seule chose, l'inconscient. A nouveau, au travers d'une affirmation de ce type, vous pouvez cerner l'écart posé par Lacan envers les paradigmes psychanalytiques post-freudiens.

³¹ Safouan, M., *Lacaniana. Les séminaires de Jacques Lacan, 1964-1979*, Paris, Fayard, 2005, p.98

³² Lacan, J., *Le Séminaire, Livre XII, Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, leçon du 19 mai 1965.

LACAN, SEMINAIRE XV : L'ACTE PSYCHANALYTIQUE (1967-1968)

L'année 1967 sera également une année déterminante dans l'enseignement de Lacan concernant le thème que nous abordons ce soir. En effet, dans son quinzième séminaire intitulé *L'acte psychanalytique*, Lacan pose certainement la tentative la plus marquante dans son enseignement pour repenser la formation de l'analyste. Notez qu'après cette période que je vais maintenant évoquer, Lacan n'apportera plus guère, au sein de son enseignement, de modifications majeures concernant la conceptualisation de la cure analytique. En conséquence, 1967 se révèle être une année charnière dans la pensée de Lacan concernant la conception et la fin de l'analyse. Je pourrais même affirmer que la théorisation lacanienne, à propos de la formation de l'analyste, est pour ainsi dire achevée dès 1967-1968 et ne cessera de s'intégrer, par la suite, au sein des nouvelles avancées théoriques de Lacan.

Le texte de référence de cette époque est *Proposition du 9 octobre 1967 sur la formation de l'analyste de l'École*. Que pouvons-nous y lire ? Notamment que Lacan y énonce que le sujet-supposé-savoir est un pivot mis en position tierce entre l'analysant et l'analyste : « *Un sujet ne suppose rien, il est supposé. Supposé, enseignons-nous, par le signifiant qui le représente pour un autre signifiant [...]. On voit que si la psychanalyse consiste dans le maintien d'une situation convenue entre deux partenaires, qui s'y posent comme le psychanalyste et le psychanalysant, elle ne saurait se développer qu'au prix du constituant ternaire qu'est le signifiant introduit dans le discours qui s'en instaure, celui qui a un nom : le sujet-supposé-savoir, formation, elle, non d'artifice mais de veine, comme détachée du psychanalysant. Nous avons à voir ce qui qualifie le psychanalyste à répondre à cette situation dont on voit qu'elle n'enveloppe pas sa personne. Non seulement le sujet-supposé-savoir n'est pas réel en effet, mais il n'est nullement nécessaire que le sujet en activité dans la conjoncture, le psychanalysant (seul à parler d'abord), lui en fasse l'imposition...* »³³. Comme vous l'entendez, le sujet-supposé-savoir, se logent donc bel et bien dans l'entre-deux de l'analysant et de l'analyste, ni à l'un ni à l'autre, et à l'un et à l'autre. Ce savoir supposé, il ne gît pas dans le réel nous dit Lacan, mais il se dérobe, se cache, pourrions-nous dire, dans la parole même du sujet. Après tout, n'est-ce pas là le point originaire de la psychanalyse, à savoir l'hypothèse freudienne de l'association libre : « *il y a un savoir supposé, aussi dites-moi donc ce qui vous vient à l'esprit !* » Pour formuler cela en terme lacanien, nous pourrions dire que cette présence du sujet-supposé-savoir entre le psychanalyste et son analysant a comme exigence qu'il y ait un signifiant qui représente le sujet (l'analysant) pour un autre signifiant (l'analyste). Vous retrouvez ici l'axiome énoncé par Lacan en 1961 lors de son séminaire *L'identification* : « *Le sujet est représenté par un signifiant pour un autre signifiant.* »³⁴

³³ Lacan, J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, p. 248-249.

³⁴ Lacan, J., *Le Séminaire*, Livre IX, *L'identification*, leçon du 6/12/1961.

Comme je l'ai dit, 1967 est aussi l'année du quinzième séminaire de Lacan intitulé *L'acte psychanalytique*. Ce séminaire donnera lieu également à de nouveaux développements concernant la notion du sujet-supposé-savoir et ce, tout particulièrement concernant la fin de l'analyse. Selon Lacan, le principe même de la fin de l'analyse n'est nullement à poser en rapport avec la personne de l'analyste mais bien avec ce signifiant singulier qu'est le sujet-supposé-savoir.

Pour Lacan, le sujet-supposé-savoir surgit dès le début d'une analyse. « Cette supposition est bien utile pour s'engager dans la tâche analytique. »³⁵ Alors, certes, nous pouvons relever cette présence du sujet-supposé-savoir dès le début d'une analyse mais attention, ce dernier ne se confond pas nécessairement avec la personne l'analyste. Comme je l'ai souligné, l'analyste se soumet au registre du transfert sans que ce soit nécessairement lui qui soit identifié à cette place du sujet-supposé-savoir.

Pour l'analysant, la reconnaissance et les conséquences de cette expérience de la supposition du savoir ne s'effectue pas en tant que telle mais requiert, nous dit Lacan, la fin de l'analyse pour advenir : « *Le psychanalysant, au départ, prend son bâton, charge sa besace pour aller à la rencontre du rendez-vous avec le sujet supposé savoir* »³⁶. Mais ce rendez-vous, d'une certaine façon, l'analysant ne l'atteindra qu'à la fin du trajet, quand précisément basculera l'illusion de ce sujet-supposé-savoir. Autrement dit, quand le sujet-supposé-savoir deviendra l'objet « séparé » qu'il a toujours été³⁷. Cette opération que subit véritablement le sujet-supposé-savoir en fin d'analyse, est qualifiée par Lacan d'opération de désêtre et est, d'ailleurs selon lui, ce qui représente au mieux l'acte analytique. Pour E. Porge, cette « *opération de désêtre que subit le sujet supposé savoir consiste en la répartition entre les deux partenaires, analyste et analysant, des deux termes du fantasme traversé, \$ (pour l'analysant) et a (pour l'analyste)* »³⁸ ; autrement dit, la division du sujet, \$, pour l'analysant et l'objet a, pour l'analyste. C'est lors de cette opération, qui vous vous en doutez, ne s'effectue pas en une fois, que l'analysant rencontre ce qu'il en est réellement du sujet-supposé-savoir. En effet, c'est lors de ces expériences, au terme de l'analyse, que l'analyste devient « *par hypothèse* »³⁹ sujet-supposé-savoir, c'est-à-dire quand ce sujet-supposé-savoir est « éliminé », quand il « chute ». « *L'analyste aura ainsi été le sujet-supposé-savoir, à partir du moment où sa fonction s'est réduite à celle de l'objet a, ce déchet, ce résidu du savoir et de la jouissance* »⁴⁰. Lors de la chute de ce simulacre et de la désidérialisation de l'analyste, l'analysant sera alors à même de se confronter au réel de l'objet de

³⁵ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XV, L'acte psychanalytique, leçon du 7 février 1968, Association Lacanienne Internationale, 2001.

³⁶ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XV, L'acte psychanalytique, leçon du 24 janvier 1968, Association Lacanienne Internationale, 2001, p.115

³⁷ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XV, L'acte psychanalytique, leçon du 24 janvier 1968, Association Lacanienne Internationale, 2001, 113.

³⁸ Porge, E. Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2000, p. 273.

³⁹ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XV, L'acte psychanalytique, leçon du 24 janvier 1968, Association Lacanienne Internationale, 2001, p. 113

⁴⁰ Porge, E., Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2000, p. 273.

son désir, ce que Lacan nomme simplement en 1977 « *savoir y faire avec son symptôme* »⁴¹ ; savoir qui constitue en fait la vraie liberté du sujet.

Quoiqu'il en soit, de cette opération en fin d'analyse qu'est la chute du simulacre du sujet-supposé-savoir émerge donc un nouveau savoir ; nouveau savoir empreint de vacuité. Mais, nous dit Lacan : « *Ce savoir, à le découvrir, devons-nous oui ou non penser (...) qu'il est à une place où ce savoir, que nous le voulions ou pas, nous le concevons comme ordonné déjà* ». Autrement dit, Lacan se demande néanmoins si ce savoir était déjà présent avant la fin de l'analyse ? « *Tant que ne sont pas essayées à proprement parler les conséquences d'une radicale mise en suspens de cette question, celle du sujet supposé savoir, nous restons dans l'idéalisme et pour tout dire sous la forme la plus arriérée, sous celle en fin de compte inébranlée dans une certaine structure et qui s'appelle ni plus ni moins théologie. Le sujet supposé savoir, c'est Dieu* »⁴².

Aussi, à bien lire Lacan, nous constatons qu'il ne répond pas vraiment à la question de savoir si le sujet-supposé-savoir était déjà présent avant la fin de l'analyse. Ce qui importe visiblement, ce n'est pas tant la réponse que le trajet issu du fait de se poser la question. D'une certaine manière, la mise en suspens de la réponse aspire le sujet-supposé-savoir dans une forme de désarticulation. De cette désarticulation s'ouvre alors un espace. Espace où peut se loger quelque chose de fondamental, pour nous dans notre pratique, à savoir le désir de l'analyste.

LACAN ET LE DESIR DE L'ANALYSTE

Ce désir de l'analyste, il s'agit, pour nous lacanien, avant tout de l'entendre telle une fonction. Il ne s'agit nullement de la prescription d'une conduite dictant à l'analyste ce qu'il doit faire ou pas. Certes, cette fonction requiert l'intention délicate de ne pas s'en tenir au contenu manifeste du discours de l'analysant mais de poser une écoute éthique qui consiste à renvoyer le dire de l'analysant à son contenu latent comme Freud nous l'a fait entendre dès *La science des rêves*. Je parle ici d'intention délicate car les psychanalystes sont toujours tentés, dès lors qu'ils pensent occuper cette fonction, de se détourner des effets de l'analyse elle-même. Aussi, il importe d'avoir à l'esprit que cette fonction est incarnée, par moment, par l'analyste ; par moment car en effet, il ne suffit pas d'occuper la place de l'analyste pour quelqu'un, grâce au transfert, pour que tout ce qui s'y dit au cours d'une analyse soit systématiquement à la hauteur de cette fonction. La conduite du transfert n'est pas sans effet : « *Je veux dire que l'opération et la manœuvre du transfert sont à régler d'une façon qui maintienne la distance entre le point d'où le sujet se voit aimable, - et cet autre point où le sujet se voit causé comme manque par a, et où a vient boucher la béance que constitue*

⁴¹ 1 Lacan, J., Le Séminaire, Livre XXIV, L'insu que sait de l'Une-bévue s'aile a mourre, leçon du 16 novembre 1976, inédit.

⁴² Lacan, J., Le Séminaire, Livre XVI D'un Autre à l'autre, leçon du 30 avril 1969 et Le Séminaire, Livre XV, L'acte psychanalytique, leçon du février 1968, Association Lacanienne Internationale, 2001.

la division inaugurale du sujet »⁴³. Autrement dit, il ne suffit pas que l'analyste soit logé, dans le champ du transfert, à cette place de sujet-supposé-savoir; encore faut-il qu'il consente à être porteur des objets *a*. La disjonction entre ces deux positions est justement du ressort du désir de l'analyste.

Ce désir de l'analyste, dès 1964, Lacan le caractérisera par une forme de vacuité c'est-à-dire qu'il ne peut être pris dans une référence dyadique. Ce terme de dyadique désigne ici à nouveau les relations intersubjectives ou encore imaginaires. Raison pour laquelle l'analyste ne dirige pas l'analysant mais bien la cure. Il en va ainsi de l'éthique analytique sauf, dans le cas de ce que Lacan appelle une « *vacillation calculée de la neutralité* »⁴⁴. Dans ce cas-là, l'analyste s'engage dans cette dyade et n'occupe plus cette fonction du désir de l'analyste.

Cette vacuité du désir de l'analyste, nous la retrouvons également à l'œuvre dans les interprétations posées par l'analyste. Ces dernières ne visent en effet pas à donner une explication à l'analysant mais procède plus sous forme d'allusion. A nouveau, la subjectivité, le fantasme de l'analyste ne doivent pas être ce sur quoi se fonde l'interprétation. Ce choix ici est d'ailleurs en contradiction avec la psychanalyse postfreudienne qui s'appuie, quant à elle, sur le contre-transfert pour poser les interprétations. Or, selon Lacan, cette notion de contre-transfert est faussée étant donné que le transfert est un phénomène où sont inclus d'emblée ensemble et l'analysant et l'analyste. Le transfert étant toujours un transfert à deux. De là, nous pouvons déduire notamment deux conséquences essentielles. Tout d'abord, cette conception du transfert n'est en rien contradictoire avec le fait qu'il est indispensable que l'analyste soit présent tout entier dans son acte et son désir d'analyse. En effet, cette fonction qu'est le désir de l'analyste, encore faut-il que l'analyste le signifie c'est-à-dire qu'il signifie que ça lui importe (cf. le fait d'être garant du cadre par exemple). Cette signification du désir de l'analyste ne relève ici aucunement d'une position de séduction qui elle, nous renverrait à nouveau dans le registre de l'imaginaire. Non, l'analyste s'énonce du lieu de l'Autre (registre du symbolique), il n'est pas un miroir, mais selon l'expression de P.-L. Assoun, un « *brise-imaginaire* »⁴⁵.

Enfin, gardons à l'esprit que la présence de l'analyste a pour fin de permettre au désir du sujet de cheminer non pas vers l'analyste mais vers un autre (cf. la position de Socrate dans le *Banquet* de Platon). Autrement dit, grâce à son trajet analytique, le sujet est amené à identifier son rapport au

⁴³ Lacan, J., Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1973, p.243.

⁴⁴ Lacan, J., « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 824. Lacan fait valoir la « vacillation calculée de la "neutralité" de l'analyste » qui « peut valoir pour une hystérique plus que toutes les interprétations ». Cette remarque qui « n'est pas un conseil technique », écrit-il, « est une vue ouverte sur la question du désir de l'analyste » qui, à préserver pour l'autre la dimension imaginaire de ce qu'il appelle sa « nécessaire imperfection », est « aussi important à régler que l'affermissement en lui volontaire de sa nescience ».

⁴⁵ ssoun, P.L. *Le Freudisme*, Paris, P.U.F., 1990.

désir et, dès lors, à réinvestir son désir sur l'objet. En cela, si le sujet-supposé-savoir relève bien du simulacre, le désir de l'analyste, quand lui, ne relève aucunement de l'imposture.

Tout ceci m'amène toutefois à nous poser une dernière question importante. Cette question est d'autant plus rigoureuse qu'elle reste ouverte pour chacun d'entre nous tant sa réponse ne peut être qu'à chaque fois singulière : qu'est-ce qui peut bien amener un individu qui a éprouvé, expérimenté à la fin de son analyse, cette opération de désêtre, à désirer soutenir à son tour cette fiction, fiction du sujet-supposé-savoir dont il est connaît assurément l'issue, c'est-à-dire, sa chute ?

Cette question est d'une grande importance tant pour chacun de nous individuellement que pour nous institutionnellement. En effet, celui qui est en passe de s'autoriser à occuper cette place d'analyste pour un autre a à circonscrire et à considérer le trajet singulier de sa traversée du sujet-supposé-savoir.

A la vue de ce que j'ai avancé avec vous ce soir, les effets de l'acte analytique mènent plutôt vers une mise en abîme du savoir, produisant à son tour ce nouveau savoir, ce savoir singulier issu du trajet de la cure du futur analyste : un savoir sans sujet. L'un des nombreux apports de Lacan concernant le savoir de l'analyste à propos l'analyse fût de ne jamais réduire ce savoir au savoir de la science voire, au savoir universitaire. Au contraire, ce que la psychanalyse nous enseigne, relève avant tous des failles dans le savoir. Comme l'écrivait J. Clavreuil : « *Il faut comprendre et accepter que ce n'est pas avec son savoir que le psychanalyste va pouvoir conduire une cure. Du savoir, il faut qu'il en ait, bien sûr, et le plus possible. Mais ce n'est pas ça qui va être opérant. Ce qui va être opérant, c'est l'aptitude de l'analyste à accepter ce qui viendra le bouleverser.* »⁴⁶

Je vous remercie.

⁴⁶ Clavreuil, J., L'homme qui marche sous la pluie. Un psychanalyste avec Lacan, Paris, Odile Jacob, 2007, p.94.